

ANIMATEUR FÉDÉRAL

TRAMPOLINE

CONDITIONS D'ACCÈS

- Etre licencié FFGym
- Etre en possession du PSC1
- Avoir 15 ans

Objectif général

Animer en autonomie une séance d'animation en Trampoline.
Assurer la sécurité des pratiquants.

Contenu

PROGRAMME

- Place et responsabilité des animateurs dans leur structure
- Caractéristiques du public
- Posture de l'animateur
- Communication et consignes
- Chartes et valeurs sportives
- Méthodologie de l'échauffement et des circuits
- Logiques techniques par niveau, par agrès et par thème d'apprentissage
- Rencontres de proximité

DÉROULEMENT

- Module Animer (14h)
- Module Access Gym (14h)
- Module Spécifique (21h)
- Encadrement d'un groupe pendant la saison en cours
- Méthode active

VALIDATION

- Présence effective en formation
- Grille d'évaluation + QCM

Organisation

VOLUME HORAIRE

49 heures

ALLÈGEMENT

Oui
(Aide-animateur Access Gym)

DATES ET LIEUX

Module Animer
5 et 6 octobre 2024
à Bourges (CREPS)

Module Acces Gym
9 et 10 novembre 2024
à Bourges (CREPS)

Module Spécifique
8-9 et 10 février 2025
à Bourges (CREPS)

Modalités

TARIFS

196€

HÉBERGEMENT

- 70€ pour 2 jours en P.C
- 110€ pour 3 jours en P.C
- 13€ le repas seul

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

18 septembre 2024

LIEN D'INSCRIPTION

[CLIQUEZ ICI](#)



COMITÉ RÉGIONAL
CENTRE-VAL DE LOIRE

